



## Le tourisme en Europe en 2015 Espagne et France en tête des nuitées

**E**n 2015, l'Espagne est en tête des pays européens pour les nuitées touristiques dans les hébergements collectifs, suivie par la France. L'Espagne bénéficie d'une saison estivale plus longue en raison de son climat et les touristes étrangers y assurent deux nuitées sur trois. En France, les campings représentent la moitié de l'offre, ce qui explique notamment un dynamisme plus concentré sur juillet et août. Une nuitée sur trois dans l'hexagone est effectuée par un non-résident. Dans l'Union européenne, le Sud attire les touristes du Nord, en quête de plages et de soleil, et proportionnellement moins d'extra-Européens. Les étrangers, en particulier extra-européens, se dirigent également vers des régions dotées d'un important patrimoine historique et culturel, particulièrement en France et en Italie. Les nuitées liées à des déplacements professionnels bénéficient aux plus grandes économies. Le Royaume-Uni attire la plus forte proportion d'extra-Européens, en particulier d'Américains et Australiens. L'Autriche se singularise par l'importance de sa saison d'hiver.

Florent Favre, division Services, Insee

En 2015, dans l'Union européenne (UE) à 28, 2,8 milliards de nuitées (*définitions*) ont été consommées dans les hébergements touristiques collectifs (*sources, encadré 1*). Les 14 pays les plus visités captent 90 % de ces nuitées. L'Espagne devance la France, l'Italie, l'Allemagne et le Royaume-Uni ; chacun de ces pays assure plus de 300 millions de nuitées. L'Espagne a dépassé la France en 2014.

Sur la période 2012-2015, les nuitées ont progressé, en moyenne annuelle, de 3,3 % en Espagne contre seulement 0,4 % en France et en Italie (*figure 1*). À l'exception de ce dernier, les pays du sud de l'Europe ont, semble-t-il, bénéficié de reports au détriment de pays extra-européens jugés à risque.

### Dans l'Union européenne, l'hôtel est la principale forme d'hébergement

En 2014, les hôtels réalisent les deux tiers des nuitées de l'UE, devant les campings et les autres hébergements collectifs de tourisme (AHCT ; *sources*). La proportion est de 86 % au Portugal, 73 % en Allemagne, 72 % en Espagne et 50 % en

France. Cette fréquentation est liée à la structure du parc : dans la plupart des pays, l'offre se concentre sur les hôtels. Toutefois, la Croatie, la Pologne et la Belgique privilégient les AHCT. La Suède, les Pays-Bas et la France sont, eux, très tournés vers l'hôtellerie de plein

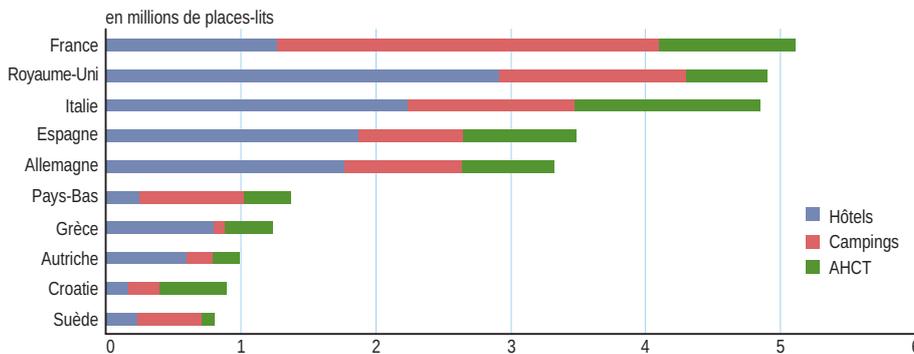
air (respectivement 59 %, 56 % et 55 % des places-lits ; *définitions*). Ainsi, sur les seuls hôtels, la France ne dispose que du 5<sup>e</sup> parc européen (1,3 million de places-lits), loin derrière l'Espagne (1,9 million). Cette moindre spécialisation de la France dans l'hôtellerie conduit, inversement,

### 1 Nuitées dans les hébergements collectifs en 2015 et évolution depuis 2012

	Nuitées 2015 (en millions)	Évolution moyenne 2015/2012 (en %)	Évolution 2015/2014 (en %)
<b>Union européenne à 28</b>	<b>2 773</b>	<b>2,4</b>	<b>2,2</b>
Espagne	422	3,3	2,2
France	411	0,4	2,0
Italie	385	0,4	0,9
Allemagne	379	2,7	1,7
Royaume-Uni	306	nd	nd
Autriche	113	1,2	1,3
Pays-Bas	104	nd	nd
Grèce	96	6,0	0,5
Croatie	71	4,7	3,9
Pologne	71	4,7	3,4
Portugal	56	nd	nd
Suède	55	4,0	2,3
Tchéquie	47	3,0	4,9
Belgique	38	nd	nd

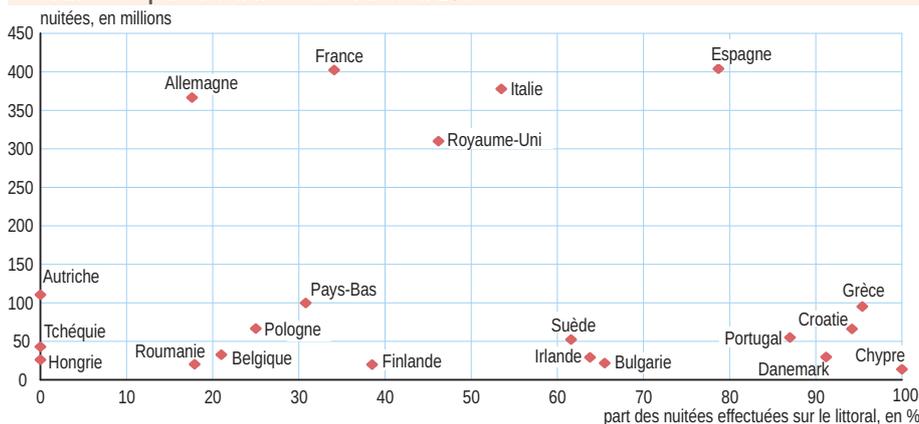
Note : cette étude se fonde sur des enquêtes réalisées selon une méthodologie européenne commune. Néanmoins, quelques différences entre pays peuvent rendre certaines comparaisons délicates (*encadré 1*). Les données 2015 sont encore provisoires. nd : non disponible. Lecture : en 2015, en Allemagne, les hébergements collectifs ont enregistré 379 millions de nuitées. Sources : Eurostat et Insee, enquêtes de fréquentation touristique.

## 2 Le parc selon le type d'hébergement en 2014



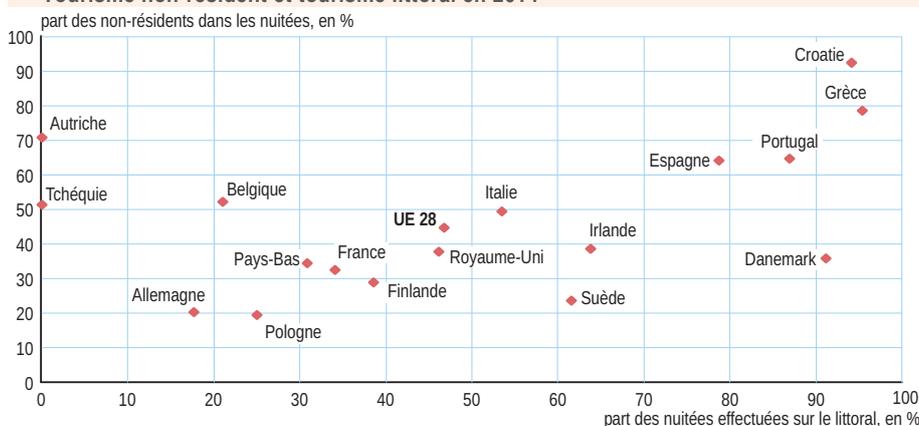
Note : chiffres 2013 pour le Royaume-Uni.  
Lecture : en 2014, la France dispose du parc le plus important de l'UE avec 5,1 millions de places-lits.  
Sources : Eurostat et Insee, enquêtes de fréquentation touristique.

## 3 Nuitées et part des nuitées littorales en 2014



Lecture : en 2014, au Danemark, 91 % des 30 millions de nuitées sont réalisées sur le littoral.  
Sources : Eurostat et Insee, enquêtes de fréquentation touristique.

## 4 Tourisme non-résident et tourisme littoral en 2014



Lecture : en 2014, au Danemark, les nuitées étrangères représentent 36 % de la fréquentation et 91 % de l'ensemble des nuitées sont réalisées sur le littoral.  
Sources : Eurostat et Insee, enquêtes de fréquentation touristique.

### Encadré 1 Les limites à la comparabilité des données entre pays

Cette étude s'appuie sur des enquêtes réalisées par les pays membres de l'UE, dont les résultats sont centralisés par l'office statistique de l'Union européenne, Eurostat. Ces enquêtes répondent à un règlement européen visant à harmoniser les méthodes afin de rendre comparables les résultats. Toutefois, des différences subsistent, notamment de champ. Elles rendent certaines comparaisons délicates et induisent une sous-estimation des nuitées en France par rapport à d'autres pays.

La première différence concerne le champ. En France, les enquêtes de fréquentation portent uniquement sur les hébergements gérés par des entreprises, à l'exclusion de ceux gérés par des particuliers. En revanche, dans certains pays, comme la Belgique, la Croatie, l'Italie, la Grèce ou l'Espagne, le champ couvre tout ou partie des gîtes et chambres d'hôtes.

La seconde différence concerne la période d'enquête pour les campings. En France, celle-ci est limitée aux mois de mai (avril à partir de 2017 sur l'ensemble des régions) à septembre. Les premières estimations indiquent que l'activité des mois manquants représenterait environ 7 à 8 % de la fréquentation annuelle des campings.

à ce qu'elle enregistre les nuitées les plus nombreuses de l'UE dans les deux autres segments, AHCT et campings.

Tous hébergements collectifs confondus, la France dispose de 5,1 millions de places-lits, devant le Royaume-Uni (4,9 millions), l'Italie (4,8 millions) et l'Espagne (3,5 millions ; figure 2). Ainsi, l'Espagne accueille plus de touristes avec moins de places, bénéficiant d'un climat plus propice à une fréquentation sur un calendrier plus étendu. Elle profite aussi d'un parc d'hôtels et d'AHCT plus important, ces hébergements pouvant rester ouverts toute l'année. À l'inverse, en France, une part plus élevée du parc est constituée de campings, avec des périodes d'ouverture plus limitées et des taux d'occupation moindres que dans les hôtels.

### Des hébergements en moyenne plus grands dans les pays du Sud

La taille des hébergements est plus importante dans les pays du Sud que dans ceux du Nord, comme l'Allemagne. En France, elle est supérieure à la moyenne européenne.

En Europe, les plus grands hébergements sont de loin les campings (348 places-lits en moyenne), devant les hôtels (68 places-lits) et les AHCT (21 places-lits). Les campings les plus vastes sont situés en Italie et dans la péninsule ibérique ; en France, leur taille est légèrement au-dessus de la moyenne. La Croatie, la Suède et la péninsule ibérique abritent les plus grands hôtels. Les AHCT français sont de très loin les plus grands d'Europe. À l'inverse, ceux de Croatie, de Grèce et d'Italie sont en moyenne particulièrement petits ; les AHCT de ces pays incluent en effet des gîtes ou chambres d'hôtes, de plus faible taille que les autres types d'hébergement (encadré 1).

### Croatie et Autriche, pays les plus dédiés au tourisme

L'intensité touristique d'un pays est mesurée en rapportant les nuitées touristiques à la population résidente. Elle est plus élevée dans les pays du Sud et reflète une forte attractivité vis-à-vis de la clientèle étrangère. En tête, la Croatie, en plein essor, met en avant son littoral et son bon rapport qualité-prix (figures 3 et 4). L'Autriche s'appuie sur l'attrait de ses montagnes, en été comme en hiver (encadré 2). Grâce à leurs atouts culturels, climatiques et paysagers, l'Espagne, la Grèce, la France et l'Italie ont une intensité touristique supérieure à la moyenne européenne.

### La clientèle étrangère prédomine au sud de l'UE

En 2015, les nuitées des non-résidents représentent en moyenne 45 % des nuitées touristiques. L'Espagne en cumule 268 millions, l'Italie 191 millions et la France 134 millions. Elles sont

liées pour partie au déplacement des touristes des pays du Nord vers les plages du Sud. Les non-résidents représentent 20 % des nuitées en Allemagne, Pologne et Roumanie, mais plus de 90 % en Croatie, à Malte et à Chypre (figure 5). Entre ces extrêmes, la proportion est d'un tiers en France et au Royaume-Uni, de la moitié en Italie et des deux tiers en Espagne et au Portugal. Il existe toutefois des exceptions à cette spécialisation nord-sud, comme en témoigne l'importance de la clientèle étrangère dans de petits pays comme le Luxembourg (88 %), l'Autriche (71 %), mais aussi les pays baltes (66 %), en plein essor.

Inversement, les nuitées des résidents s'élèvent à 280 millions en France, juste après l'Allemagne (300 millions). Ces pays organisent de nombreuses manifestations professionnelles et attirent une importante clientèle, résidente comme étrangère. Il en est de même pour les autres grandes économies de l'UE telles que le Royaume-Uni et, dans une moindre mesure, l'Italie.

### Allemands et Britanniques sont les premiers clients de l'UE

Les Allemands et les Britanniques sont souvent les premiers clients étrangers des autres pays européens : les Allemands notamment en Italie, Croatie et Autriche et les Britanniques en France et dans la péninsule ibérique. Les Français, très présents dans l'hexagone, ne constituent jamais la première clientèle d'un des 13 autres pays européens les plus touristiques : ils arrivent en deuxième position en Belgique et en troisième en Italie, au Royaume-Uni et en Espagne. La Belgique accueille en premier lieu ses voisins néerlandais ; de même, la Suède reçoit principalement des Norvégiens. Enfin, les Italiens et les Espagnols sortent encore moins de leurs frontières que les Français.

Les touristes étrangers privilégient les hébergements en dur : seules 34 % des nuitées en camping proviennent de non-résidents, contre 36 % dans les AHCT et 50 % pour les hôtels. En France, les nuitées étrangères pèsent presque autant dans les campings (33 %) que dans les hôtels (36 %) et nettement moins dans les AHCT (23 %).

### Plages et soleil attirent les touristes dans le Sud

Dans le Sud, les pays bâtissent le plus souvent leur tourisme sur les plages et l'ensoleillement. Ces littoraux drainent notamment 318 millions de nuitées en Espagne, 202 millions en Italie, 62 millions en Croatie et 48 millions au Portugal. La part du littoral est particulièrement élevée en Grèce, Croatie, Portugal et Espagne (plus des trois quarts des nuitées), mais d'à peine la moitié au Royaume-Uni et d'un tiers en France (figure 3). Les littoraux du Sud attirent la plupart des touristes étrangers, essentiellement des Européens. Les touristes résidents y sont minoritaires, mais ces résultats n'intègrent pas

l'hébergement non marchand (dans des résidences secondaires, chez la famille ou des amis). À l'inverse, en Allemagne, en Scandinavie, au Royaume-Uni et en France, ce sont surtout des résidents qui font du tourisme sur le littoral.

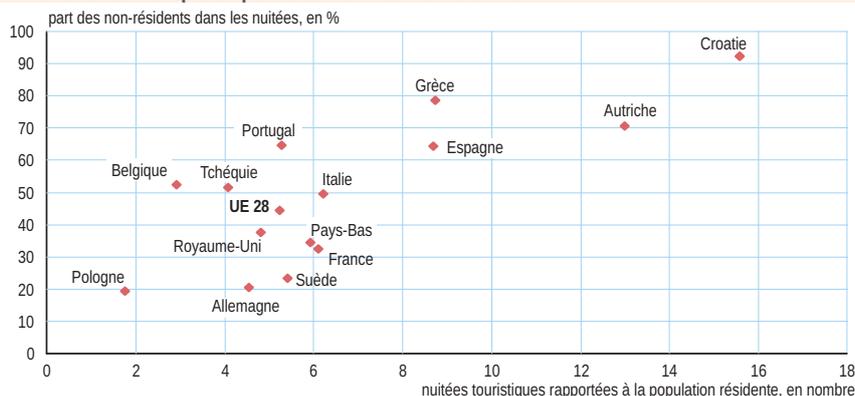
### Paris et Londres, premières capitales touristiques

Les capitales attirent souvent une proportion importante de touristes étrangers, notamment

Paris et Londres, grâce à leur patrimoine architectural et culturel ainsi qu'à leurs centres de décisions économiques. Les régions abritant ces deux capitales sont les premières régions touristiques de leur pays avec 20 % des nuitées. Les touristes étrangers représentent plus de 80 % des nuitées dans l'agglomération de Londres et 55 % en Île-de-France.

Dans des pays plus décentralisés comme l'Allemagne et l'Italie, les régions capitales de Berlin et Rome ont un poids économique moins important : elles ne captent que 8 % des nuitées, même

## 5 Intensité touristique et part des non-résidents en 2014



Note : ces données, de nature structurelle, sont peu susceptibles d'évoluer entre 2014 et 2015. Lecture : en 2014, l'intensité touristique (rapport des nuitées totales / population résidente) est de 15,6 en Croatie. Sources : Eurostat et Insee, enquêtes de fréquentation touristique.

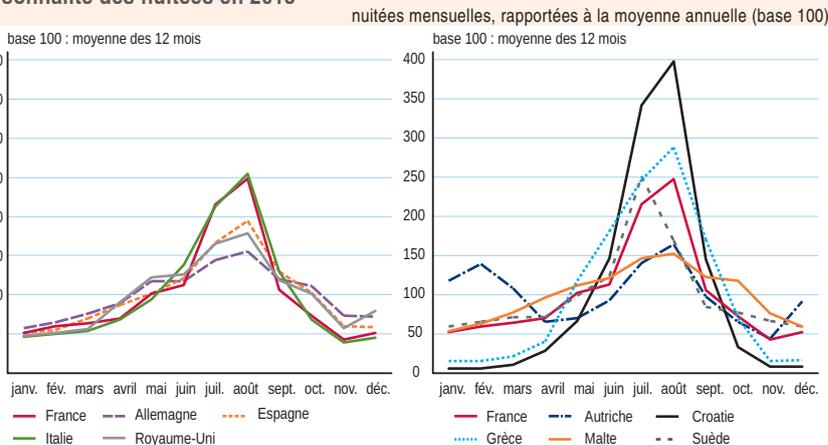
## Encadré 2 Une saisonnalité souvent plus marquée pour les pays du Sud

D'un mois à l'autre, quatre pays se partagent la tête du palmarès des nuitées touristiques. La France devance ses partenaires en février, juillet et août. L'Espagne se distingue en mars, avril et septembre, l'Italie en juin et l'Allemagne arrive en tête les cinq autres mois de l'année, mois plus creux où les clientèles d'affaires sont très présentes.

Le tourisme est le plus concentré sur les mois d'été dans les petits pays du Sud comme la Croatie et le Monténégro : les nuitées en août y sont quatre fois plus élevées que la moyenne annuelle, et

inversement le tourisme est très faible en hiver. C'est un peu moins marqué pour l'Italie et la France (figure). L'Espagne se singularise avec une saisonnalité plus faible, qui fait la part belle à une avant-saison et une arrière-saison plus importantes qu'en France. Les pays scandinaves, notamment la Suède, se caractérisent par un pic de fréquentation en juillet, tirant parti de la météo favorable après le solstice d'été et d'un calendrier scolaire adapté. Enfin, l'Autriche se distingue avec une saison hivernale presque aussi importante que la saison d'été.

### Saisonnalité des nuitées en 2015



Note : cette étude se fonde sur des enquêtes réalisées selon une méthodologie européenne commune. Néanmoins, quelques différences entre pays peuvent rendre certaines comparaisons délicates (encadré 1). Pour les deux mois manquants de 2015 au Royaume-Uni, les données ont été estimées à partir de celles de 2014. Lecture : en Croatie, les nuitées du mois d'août sont 4 fois supérieures à la moyenne annuelle. Sources : Eurostat et Insee, enquêtes de fréquentation touristique.

## 6 Origine des nuitées touristiques en 2014

nuitées en millions

si elles attirent une proportion importante d'étrangers (respectivement 44 % et 67 % de touristes étrangers). De même, dans de plus petits pays, comme la Belgique et l'Autriche, les régions capitales ne sont pas les principales régions touristiques, mais accueillent 80 % de touristes étrangers. À l'inverse, en Espagne, la région de Madrid attire légèrement moins d'étrangers (48 %) que ses régions littorales.

### Un tourisme marqué par l'histoire

En Europe, les touristes provenant des autres continents représentent 16 % des nuitées étrangères. L'histoire peut expliquer l'importance de certains flux touristiques. Ainsi, au Royaume-Uni, la clientèle extra-européenne assure 41 % des nuitées étrangères ; elle vient principalement de pays de langue anglaise ou du Commonwealth, États-Unis, Australie, Canada, Inde, Pakistan, etc. La part des nuitées extra-européennes est moitié moindre en France, en Allemagne et en Italie.

Dans les 14 pays les plus touristiques de l'UE, la clientèle asiatique est la première clientèle extra-européenne avec 39 % des nuitées (figure 6). Elle se dirige d'abord vers le Royaume-Uni (17,7 millions de nuitées), puis la France et l'Italie. La France attire plus de Chinois et de Japonais que les autres pays de l'UE. La clientèle chinoise croît rapidement en Europe : depuis 2012, elle devance la clientèle japonaise.

En second lieu, vient la clientèle d'Amérique du Nord (37 % des nuitées extra-européennes). Elle privilégie le Royaume-Uni (17,4 millions de nuitées), l'Italie (14,1) et la France (9,9). Les touristes originaires d'Amérique du Sud et centrale se dirigent d'abord vers l'Italie et l'Espagne, puis vers la France. Les Africains viennent surtout au Royaume-Uni, puis en France, en Italie et en Espagne. La clientèle d'Océanie (7 %) séjourne d'abord au Royaume-Uni (5,4 millions, soit 40 % des nuitées océaniques des 14 pays), puis en Italie (2,7 millions). ■

### Sources

Les résultats présentés ici s'appuient sur les enquêtes auprès des hébergements collectifs de tourisme réalisées au sein

	Ensemble	Clientèle résidente	Non-résidents					Océanie	Afrique
			Autres européens	Total des extra-européens	Amérique du Nord	Asie*	Amérique du Sud et centrale		
<b>UE à 28, dont :</b>	<b>2 679,9</b>	<b>1 475,8</b>	<b>1 013,5</b>	<b>190,6</b>	<b>71,2</b>	<b>73,7</b>	<b>20,3</b>	<b>14,3</b>	<b>11,1</b>
Royaume-Uni	310,1	198,1	66,4	45,6	17,4	17,7	2,5	5,4	2,6
Italie	376,6	191,0	151,3	34,3	14,1	11,5	4,4	2,7	1,7
France	402,2	271,4	102,7	28,1	9,9	11,9	3,1	1,2	2,0
Espagne	401,5	144,3	238,4	18,8	7,2	5,1	4,1	0,9	1,6
Allemagne	365,1	291,7	55,9	17,5	5,8	8,6	1,5	0,8	0,7
Autriche	109,7	32,3	71,4	5,9	1,7	3,3	0,4	0,4	0,2
Grèce	95,1	20,4	68,7	5,9	2,1	2,5	0,3	0,6	0,3
Pays-Bas	99,8	65,3	29,4	5,0	2,0	1,8	0,6	0,4	0,3
Portugal	54,9	19,3	30,9	4,7	1,3	0,9	1,7	0,2	0,6
Tchéquie	42,9	20,8	17,8	4,3	1,4	2,2	0,3	0,3	0,1

\* L'Asie (ou continent asiatique) compte notamment la Chine, l'Inde, le Japon et le Moyen-Orient.

Note : chiffres 2012 pour le Royaume-Uni.

Lecture : en Italie, les touristes extra-européens ont effectué 34,3 millions de nuitées, dont 14,1 millions pour la clientèle nord-américaine.

Sources : Eurostat et Insee, enquêtes de fréquentation touristique.

de chaque pays membre de l'UE. En France, trois enquêtes sont ainsi réalisées par l'Insee, en partenariat avec la direction générale des entreprises (DGE) et les organismes régionaux chargés du tourisme.

L'enquête de fréquentation hôtelière (EFH) est réalisée chaque mois auprès des hôtels de tourisme ; 12 000 hôtels sont enquêtés, soit un taux de sondage de 70 %.

L'enquête de fréquentation dans l'hôtellerie de plein air (EFHPA) est réalisée de mai à septembre inclus auprès des campings possédant au moins un emplacement de passage. L'échantillon comporte 6 100 campings, soit un taux de sondage de 80 %.

L'enquête de fréquentation dans les autres hébergements collectifs touristiques (EFAHCT) est réalisée auprès des AHCT, notamment des résidences hôtelières et de tourisme, villages de vacances, maisons familiales et auberges de jeunesse. L'échantillon comporte 2 600 hébergements, soit un taux de sondage de 70 %.

En France, les résultats sont accessibles sur le site internet de l'Insee ([www.insee.fr](http://www.insee.fr)) et de la DGE ([www.entreprises.gouv.fr](http://www.entreprises.gouv.fr)). Dans cette étude, les données pour la France intègrent les DOM et diffèrent donc de celles des publications conjoncturelles qui ne portent que sur la métropole. Les résultats de l'ensemble des États membres figurent sur le site <http://ec.europa.eu/eurostat/web/tourism/data/database>.

Les données mensuelles sur la fréquentation globale (y c. la distinction entre résidents et étrangers) sont disponibles environ 2 à 3 mois après la période observée. En revanche, les données annuelles, plus précises sur la répartition détaillée de ces nuitées par nationalité, ne sont pour la plupart disponibles qu'en septembre de l'année suivante. Cet axe de l'étude exploite donc des données 2014 (voire 2012 pour le Royaume-Uni).

### Définitions

La fréquentation en nuitées correspond au nombre total de nuits passées par les clients dans un établissement touristique. Un couple séjournant trois nuits consécutives dans un établissement compte pour six nuitées, de même que six personnes ne séjournant qu'une nuit.

Les places-lits désignent le nombre maximum de personnes qu'une chambre, une place de camping ou un appartement dans une résidence peuvent accueillir pour la nuit.

### Bibliographie

- Hillaireau F., Millet N., « Les hébergements collectifs touristiques en 2015. La clientèle française est de retour », *Insee Première* n° 1588, avril 2016.

Direction Générale :  
18, bd Adolphe-Pinard  
75675 PARIS CEDEX 14  
Directeur de la publication :  
Jean-Luc Tavemier  
Rédacteur en chef :  
E. Nauze-Fichet  
Rédacteurs :  
J.-B. Champion, C. Collin, C. Lesdos-  
Cauhapé, V. Quénechdu, H. Valdelièvre  
Maquette : C. Kohler  
Impression : Jouve  
Code Sage IP161610  
ISSN 0997 - 3192  
© Insee 2016

- Insee Première* figure dès sa parution sur le site internet de l'Insee :

[www.insee.fr/collections-nationales](http://www.insee.fr/collections-nationales)

- Pour recevoir par courriel les avis de parution (50 numéros par an) :

<http://www.insee.fr/abonnements>

Pour vous abonner à *Insee Première* et le recevoir par courrier :

<http://www.webcommerce.insee.fr/liste.php?idFamille=16>

